



Vision 2023

Les OBV du Québec et le ROBVQ sont des **intervenants incontournables, crédibles et fiables**, impliqués activement dans l'**élaboration et la mise en œuvre de solutions concertées** pour relever les grands défis en gestion de l'eau.



ORIENTATION 1

Accroître la reconnaissance et la crédibilité des OBV du Québec et du ROBVQ

Objectifs

- 1.1 Les travaux des OBV sont considérés dans les outils de planification territoriale provinciaux et régionaux (prioritairement les SAD, les PRMHH et les PMAD).
- 1.2 Les rôles des OBV en matière de protection des sources d'eau potable et de gestion intégrée des risques d'inondation sont précisés dans les publications gouvernementales.
- 1.3 Les rôles et réalisations des OBV et du ROBVQ sont valorisés et reconnus par les partenaires provinciaux et régionaux (particulièrement municipaux).
- 1.4 Les réalisations des OBV et du ROBVQ rayonnent et sont connues par une part croissante du public.
- 1.5 Les réalisations du ROBVQ sont valorisées auprès des OBV.
- 1.6 Le cadre légal et réglementaire de tous les ministères concernés soutient la GIRE.
- 1.7 Les connaissances du public sur les grands dossiers en gestion de l'eau sont renforcées.

Pistes d'actions

- Soutenir la modification du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection afin de : (1) permettre aux OBV d'être signataires des analyses de vulnérabilité et (2) préciser les modalités d'harmonisation entre les PDE et les plans de protection des sources.
- Promouvoir les rôles que les OBV peuvent jouer en matière de gestion intégrée des risques d'inondation (identifiés aux recommandations du ROBVQ en GIRI).
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de positionnement auprès des acteurs municipaux, dont la première phase cible la thématique de la lutte aux changements climatiques.
- Développer et assurer la mise en œuvre d'un plan de communication « Les OBV du Québec » – phase 2.
- Participer à l'élaboration des règlements de mise en œuvre de la LQE et à la refonte de la PPRLPI.
- Élaborer et mettre en œuvre une campagne provinciale de sensibilisation sur l'utilisation durable de l'eau avec Réseau Environnement et le C.I.Eau.



ORIENTATION 4

Renforcer les structures organisationnelles des OBV et du ROBVQ

Objectifs

- 4.1 Le financement statutaire des OBV et du ROBVQ au-delà de 2021 est pérenne et suffisant pour remplir efficacement les mandats qui leur sont attribués.
- 4.2 Le ROBVQ et les OBV ont à leur disposition un personnel stable, compétent et motivé.
- 4.3 Le ROBVQ et les OBV sont dotés de conseils d'administration mobilisés, proactifs et efficaces.
- 4.4 La structure organisationnelle du ROBVQ est renforcée, afin de faire face au contexte de croissance.
- 4.5 Le ROBVQ appuie le renforcement de la structure organisationnelle des OBV dans un contexte de croissance.

Pistes d'actions

- Entretenir une relation de confiance et de partenaire privilégié avec les élus du gouvernement du Québec.
- Appuyer les OBV pour une reddition de comptes claire et probante pour la période actuelle de leur convention de financement.
- Tenir un minimum d'un Rendez-vous des OBV par année et favoriser la participation d'au moins un représentant par OBV.
- Tenir un minimum d'une série d'ateliers régionaux par année en soutien aux mandats des OBV identifiés dans leurs conventions.
- Contribuer aux formations universitaires sur la GIRE.
- Mettre à jour l'ensemble des politiques organisationnelles du ROBVQ.
- Mettre en place un programme de formation continue de la main-d'œuvre axé sur le développement des compétences scientifiques, mais aussi sur le développement des aptitudes de gestion, communication, collaboration, etc.
- Favoriser le partage entre OBV de politiques organisationnelles et de ressources.
- Mettre à jour la boîte à outils destinée aux administrateurs d'OBV.



ORIENTATION 2

Développer l'expertise et les savoir-faire des OBV du Québec sur les grands dossiers en gestion de l'eau

Objectifs

- 2.1 Les OBV et le ROBVQ disposent d'une expertise et de savoir-faire partagés en matière de conservation des milieux humides et hydriques.
- 2.2 Les OBV et le ROBVQ disposent d'une expertise et de savoir-faire partagés en matière de prévention et de documentation des aléas fluviaux.
- 2.3 Les OBV et le ROBVQ disposent d'une expertise et de savoir-faire partagés en matière de protection des sources d'eau potable.
- 2.4 Les OBV et le ROBVQ disposent d'une expertise et de savoir-faire partagés en matière de gestion durable des eaux pluviales.
- 2.5 Les OBV et le ROBVQ disposent d'une expertise et de savoir-faire partagés en matière d'adaptation aux changements hydroclimatiques.
- 2.6 Les OBV et le ROBVQ développent leurs connaissances quant à la gestion des eaux souterraines de leur territoire.
- 2.7 Les OBV et le ROBVQ disposent d'une expertise et de savoir-faire partagés en matière de pratiques agroenvironnementales.
- 2.8 Les OBV et le ROBVQ disposent d'une expertise et de savoir-faire partagés en matière de préservation et de restauration de milieux aquatiques.
- 2.9 Les OBV et le ROBVQ disposent d'une expertise et de savoir-faire partagés en matière de santé des lacs.
- 2.10 Les OBV et le ROBVQ disposent d'une expertise et de savoir-faire partagés en matière de concertation, de participation publique et de médiation.

Pistes d'actions

- Assurer la formation, le transfert de connaissances et la mise en valeur des compétences au sein du réseau des OBV en matière de réalisation et/ou d'accompagnement pour la réalisation de plans régionaux des milieux humides et hydriques.
- Promouvoir la réalisation de plans d'action pour la prévention des inondations, coordonnée par les OBV du Québec.
- Proposer un programme de formation destiné aux OBV sur la réalisation d'analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable.
- Développer un contenu de formations régionales en GDEP, en collaboration avec Réseau Environnement et le MELCC.
- Tenir un grand Forum des collectivités résilientes.
- Appuyer activement le MELCC dans la mise en œuvre d'un projet pilote sur les pratiques agroenvironnementales à l'échelle du bassin.



ORIENTATION 5

Appuyer la promotion, la mise en œuvre et le suivi des PDE

Objectifs

- 5.1 La mise en œuvre d'une majorité des actions des PDE adoptés en 2014-16, associées aux problématiques prioritaires, est amorcée.
- 5.2 Les plans directeurs de l'eau et les actions qu'ils contiennent évoluent de façon dynamique.
- 5.3 Les OBV disposent d'outils performants de suivi de la mise en œuvre des PDE.
- 5.4 L'information contenue dans les PDE est accessible sur une plate-forme centralisée.
- 5.5 Les OBV mettent en œuvre, documentent et évaluent une stratégie de concertation/mobilisation et de promotion des PDE.

Pistes d'actions

- Coordonner le programme Affluents Maritime 2018-2020.
- Obtenir la coordination du programme de mise en œuvre des PDE prévu au budget du MELCC.
- Encourager l'ensemble des ministères concernés à mettre en place des programmes financiers soutenant la mise en œuvre d'actions des PDE dans leurs champs de compétence.
- Produire, en collaboration avec le MELCC, des lignes directrices sur la prochaine génération de PDE.
- Développer la base de données PDE et soutenir les OBV dans son utilisation.
- Proposer aux OBV une démarche d'élaboration de stratégies de mobilisation, de concertation et de promotion des PDE.



ORIENTATION 3

Consolider un réseau dynamique pour la GIRE

Objectifs

- 3.1 Le ROBVQ souligne les réalisations des OBV et des acteurs de l'eau en matière de gestion intégrée de la ressource eau.
- 3.2 Les OBV et acteurs ciblés alimentent les plates-formes de partage d'information.
- 3.3 Le ROBVQ recueille, référence et diffuse l'information en matière de GIRE à ses membres et partenaires.
- 3.4 Le ROBVQ est actif sur les initiatives provinciales et nationales de concertation sur les grands dossiers en gestion de l'eau.
- 3.5 Les OBV du Québec font partie d'une communauté de pratiques à laquelle ils contribuent.
- 3.6 Le ROBVQ entretient des collaborations actives avec les grands réseaux de recherche.
- 3.7 Le ROBVQ représente les OBV du Québec dans la communauté internationale de la GIRE.

Pistes d'actions

- Assurer la coordination provinciale récurrente des activités du Mois de l'eau.
- Assurer la promotion et une animation continue du Répertoire et accompagner les utilisateurs dans leur utilisation.
- Participation active au Conseil québécois de l'eau.
- Renforcer la représentation des OBV du Québec dans les initiatives de concertation nationale (conservation autorités, freshwater alliance, etc.).
- Attribuer la responsabilité de l'animation de communautés de pratiques pour des enjeux importants en gestion de l'eau (orientation 2) à des employés d'OBV volontaires et disposant d'une expertise.
- Participer au Réseau Québec Maritime.
- Participer au comité de programme ressource hydrique d'Ouranos.
- Assurer une participation d'un représentant des OBV du Québec aux événements clés de la GIRE à l'échelle internationale (Forums et congrès mondiaux de l'eau, AGA du RIOB, Association canadienne des ressources hydriques, etc.).



ORIENTATION 6

Soutenir le déploiement de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) sur l'ensemble du Québec

Objectifs

- 6.1 Les Tables de concertation régionale (TCR) sont implantées sur l'ensemble des 12 tronçons du Saint-Laurent et disposent du soutien nécessaire à la réalisation de leurs mandats.
- 6.2 Les processus de GIRE au Québec sont harmonisés.
- 6.3 Un modèle de GIRE adapté au Nord-du-Québec est développé et sa mise en œuvre est amorcée.
- 6.4 Le ROBVQ appuie le développement d'initiatives de gestion transfrontalière.
- 6.5 Un modèle de GIRE souterraine est développé et implanté.

Pistes d'actions

- En collaboration avec Stratégies Saint-Laurent, revendiquer la mise en place des TCR manquantes.
- En complémentarité à Stratégies Saint-Laurent, offrir du soutien technique aux TCR qui en font la demande (ex. conseils pour le PGIR ou pour la démarche participative).
- En partenariat avec Stratégies Saint-Laurent, intégrer les TCR et le PGIR au projet de base de données des PDE.
- Collaborer avec le MELCC dans leurs démarches de déploiement de la GIRE sur le territoire d'Eeyou-Istchee Baie-James.
- Proposer au MELCC d'identifier des ressources en soutien aux initiatives transfrontalières.
- Effectuer une revue internationale des approches de gestion intégrée des eaux souterraines.
- Soutenir la mise en place de tables de concertation spécifiques aux enjeux des eaux souterraines par les OBV.